

Vous avez entre 18 et 25 ans ? - La sous-préfecture de Vienne recrute !
**Votre mission : accompagner les usagers
dans leurs démarches administratives sur Internet**

Accueillir et accompagner les usagers ne sachant pas utiliser les outils numériques (ordinateurs, smartphones, ...) et les aider à réaliser leurs démarches administratives sur Internet (permis de conduire, certificat d'immatriculation, titres de séjour) en tant que « médiateur numérique ».

Renseigner et informer les usagers se présentant en sous-préfecture sur l'existence des nouveaux services dématérialisés et des modalités pour accomplir leurs démarches administratives en ligne.

Répondre aux demandes des usagers adressées sur la messagerie fonctionnelle, notamment en aidant les intéressés à trouver les documents et informations mis à la disposition du public.

Participer à l'amélioration des conditions d'accueil des usagers et des supports de communication qui leur sont adressés.

Où ?

Vienne (38 – Isère - Auvergne-Rhône-Alpes), à 30 minutes de Lyon en train.

Quel organisme ?

Ministère de l'Intérieur – Préfecture de l'Isère – **Sous-préfecture de Vienne.**

Quand ?

Dès que possible.

Quels domaines ?

Accueil et médiation numérique.

Quelles conditions pour s'engager ?

- Être âgé entre 18 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Indemnité mensuelle : 580, 00 € (+ sous réserve de critères sociaux, bourse de 107,68 €)
- Durée de la mission : 08 mois
- Durée de travail hebdomadaire : 26 heures + 2 jours de congé/mois
- Être de nationalité française ou de celle d'un État membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen ou disposer d'un titre de séjour
- Pas de pré-requis de diplôme ou de formation : seules votre envie de travailler en équipe et votre motivation comptent !
- Des formations proposées durant la mission.

Comment postuler ?

Il vous suffit d'adresser votre CV et une lettre de motivation à :

M. Jean-Louis COPIN – jean-louis.copin@isere.gouv.fr – 04 74 53 82 01

Mme Sylvie VELEZ – sylvie.velez@isere.gouv.fr – 04 74 53 82 04

Pour plus d'informations :

Sur le service civique : Agence du service civique : www.service-civique.gouv.fr

Sur la préfecture de l'Isère : www.isere.gouv.fr

**N'hésitez plus, postulez et engagez-vous dans une mission de terrain,
au service de l'intérêt général !**